

## Communiqué de presse

### **SYNTHESE DE LA CONTRE-EXPERTISE SCIENTIFIQUE, MEDICALE ET JURIDIQUE A L'EGARD DU RAPPORT DE L'ANSES DE MARS 2021 SUR LA 5G\***

Etablissement public sous la tutelle de 5 ministères, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail) vient de rendre son nouveau rapport très attendu sur la 5G.

Rappelons que la saisine consistait en **trois points essentiels** :

1/Les caractéristiques et la nature des signaux émis par la 5G

2/L'évaluation des niveaux d'exposition des personnes soumises à la technologie 5G

3/Les conséquences sanitaires liées à l'exposition aux champs électromagnétiques dans les bandes 3,5GHz et 26GHz de la 5G

Selon la conclusion de ce rapport (241 pages), avec la bande de fréquence autour de 3,5 GHz, il est vraisemblable qu'il n'y aurait pas d'effets sanitaires majorés par rapport au développement actuel de la 3G et de la 4G.

Le rapport étant ouvert à une consultation publique, le groupe de recherche de l'ECERI\* et les co-auteurs du « **livre noir des ondes** », ainsi que des universitaires spécialisés en biophysique ou en droit des ondes, des médecins praticiens, prenant en charge les malades se réclamant d'électrohypersensibilité, ont souhaité apporter leur contre-expertise, en tentant de répondre en toute indépendance à la question sociétale extrêmement préoccupante de savoir si le déploiement de la 5G prévu par les pouvoirs publics, est susceptible ou non d'aggraver la situation sanitaire et environnementale liée à l'utilisation sans limite des technologies sans fil.

#### **1/UNE EXPÉRIENCE GRANDEUR NATURE**

D'abord et avant tout, il s'agit de constater que le déploiement de la 5G a commencé avant même la saisine, mettant la population devant un fait accompli, ce qui constitue un déni de démocratie et **une entorse au principe de précaution**

D'où les nombreuses controverses publiques sociétales, scientifiques, politiques et juridiques qui en découlent (Cf annexes de la contre-expertise)

#### **2/LE DÉPLOIEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA 5G QUOI QU'IL EN COÛTE**

En janvier 2015, il y aurait déjà eu plus de 9 200 sites d'antennes attribués aux 4 principaux opérateurs *Free, Bouygues, Orange et SFR*, dont 1 600 autour de 3,5 GHz.

Ainsi assiste-t-on à un déploiement à bas bruit et sans précédent d'une nouvelle technique de communication sans fil dont les effets sanitaires et environnementaux sont en fait inconnus bien que présumés graves ; et donc sans qu'on ait tenu compte le moins du monde du principe de précaution, avant même que la société ait été informée des risques possibles encourus.

#### **3/LA POSSIBILITE D'EFFETS THERMIQUES**

Avec l'optimisation de la 4G et la nouvelle bande de fréquences autour de 3,5 GHz, les niveaux d'exposition et le nombre de points atypiques seront augmentés, ce qui risque de conduire à la survenue d'effets micro-thermiques majorés dans l'organisme. Et cela d'autant plus qu'il a été prouvé que la rapidité d'apparition de la chaleur dans les tissus augmente au fur et à mesure de l'augmentation des fréquences. Au plan de la physique des ondes ainsi qu'au plan biologique, il apparaît donc que la poursuite du déploiement de la 5G risque de se solder par l'existence d'effets majorés sur la santé.

#### **4/ UNE PRISE DE POSITION PARTIALE**

Sur le plan strictement scientifique, il est d'autre part étonnant que le groupe de travail de l'Anses n'ait tenu compte dans son analyse que des articles publiés dans ses précédents rapports de 2013-2016, et donc ait totalement occulté les travaux des services des armées sur les effets délétères des ondes radars (3 GHz à 9 GHz). De même sont ignorées les nombreuses nouvelles publications scientifiques faisant état, depuis 2016, des risques sanitaires et environnementaux liés à l'actuel déploiement de la 3G et de la 4G.

Par conséquent, l'avis de l'Anses aurait dû être qu'aucune réponse n'est aujourd'hui possible pour la bande de fréquence autour de 3,5 GHz, comme elle l'a fait pour la bande de fréquences autour de 26 GHz.

Affirmer qu'avec la 3G et la 4G il n'y a aucun effet et qu'avec la 5G il est vraisemblable qu'il n'y en ait aucun autre est une prise de position contraire à l'avis quasi unanime de la communauté scientifique internationale, et qui va à l'encontre des centaines d'articles scientifiques référencés dans « **Le livre noir des ondes** » concernant notamment : les cancers, la maladie d'Alzheimer, la baisse de fécondité, les troubles cognitifs chez les enfants et les adolescents, la baisse de l'immunité. Et surtout **l'électrohypersensibilité** dont la survenue coïncide avec le développement des technologies sans fil, et dont l'extension pandémique constitue aujourd'hui un fléau de santé publique majeur.

**En conclusion**, le groupe de recherche retiendra de ce rapport :

- Une *expérience grandeur nature* sans respect du principe de précaution d'où un *déni de démocratie* et un *manquement à l'éthique* et au droit de la personne.
- Une étude *biaisée* incomplète et non actualisée ayant conduit à un avis sans réelle valeur scientifique.
- Un *manque d'expérience et de connaissance scientifique* dans le domaine des champs électromagnétiques et de leurs effets sur la santé.
- Une absence de *rigueur méthodologique* dans l'analyse des faits en se référant à des rapports étrangers privilégiant les intérêts financiers, politiques et économiques.
- Enfin la non-prise en considération des effets sur l'environnement et les conséquences possibles en matière de perte de biodiversité, et de santé environnementale et cela sans compter les nuisances énergétiques, météorologiques et climatiques...

**ECERI\*** European Cancer and Environment Research Institute - [eceri-institute.org](http://eceri-institute.org)

*Le livre noir des ondes - Les dangers des technologies sans fil et comment s'en protéger* – Editions Marco Pietteur 416 Pages parution janvier 2021 sous la direction du Professeur Belpomme

Pour plus d'information se reporter au rapport de contre-expertise et ses annexes

[http://eceri-institute.org/fichiers/contreexpertise-anses-2021-290521\\_1622558919.pdf](http://eceri-institute.org/fichiers/contreexpertise-anses-2021-290521_1622558919.pdf)

\*CETTE CONTRE-EXPERTISE A ÉTÉ SOUMISE À L'ANSES LE 30 MAI 2021.

Relations presse : Sophie Segaud 06 12 32 64 01 [sophiesegaud.rp@gmail.com](mailto:sophiesegaud.rp@gmail.com)